

Caractéristiques de la zone de baignade

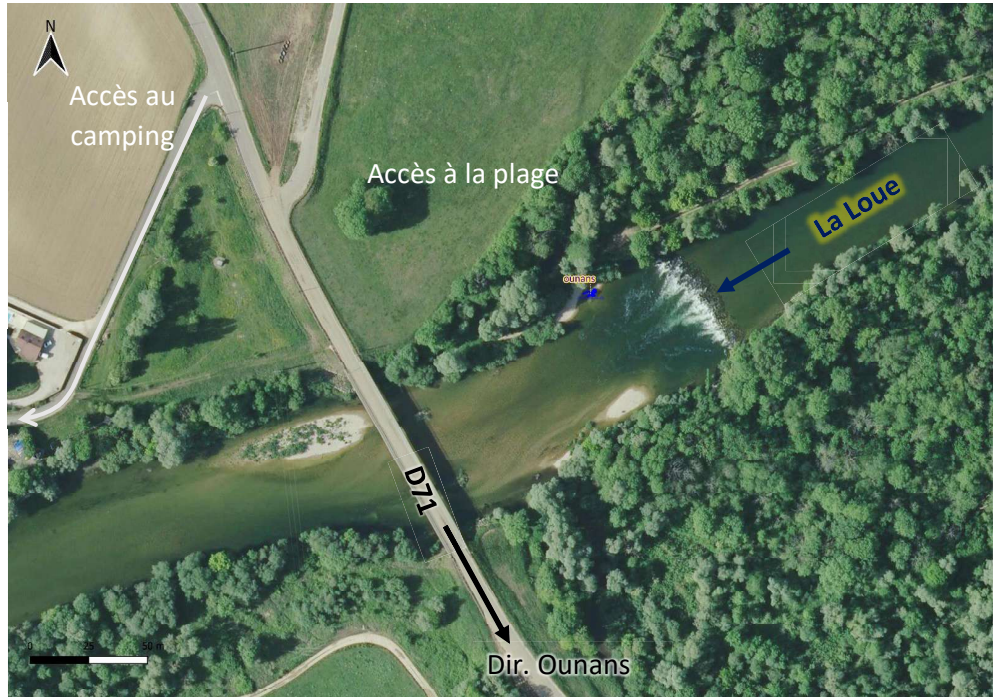
Nom de la baignade : LA LOUE AU PONT D'OUNANS
Code plage :
Coordonnées géographiques L93 :
 X= 902 678 Y= 6 659 315
Superficie zone de baignade : 95 m / 20 m

Commune : OUNANS
Département : JURA (39)
Responsable : Communauté de communes du Val d'Amour

Période d'ouverture : 1er juillet au 31 août
Fréquentation :
Surveillance : Non
Panneau d'affichage : Oui sur période d'ouverture

Accessibilité PMR : Non
Douche et sanitaires : Non
Accès animaux : Interdit sur la zone de baignade
Parking : Au camping, sinon non démarqué
Structures d'accueil : Camping Huttopia (220 emplacements)

Type : eau douce courante
Nature de la plage : Sables, graviers, galets
Alimentation : La Loue

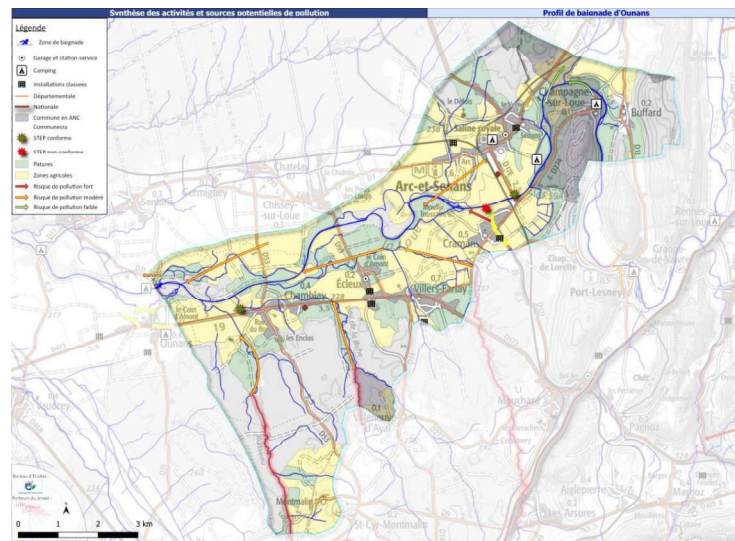


Qualité de la zone de baignade

	Valeurs limites :		
	bon/moyen	EC	Strepto
	100	100	
	moyen/mauvais	1800	660
2021	22-juin	330	77
	06-juil	330	200
	26-juil	230	77
	03- août	140	61
	10- août	530	200
	17- août	290	77
	23- août	390	46

Pour la zone de baignade d'Ounans, entre 2014 et 2017, la qualité de l'eau est caractérisée d'insuffisante. En 2018 elle est dite de qualité « suffisante ». Le site a toutefois été fermé pour toute la saison 2018. La réouverture a été actée en 2019 sur la base des éléments fournis en particulier sur la réalisation de travaux sur les stations de traitement des eaux usées en amont des sites, identifiées comme source de pollution de l'eau.

Sur la saison 2021, les analyses indiquent des résultats moyens en termes d'Escherichia Colis, avec des dénombrements supérieurs à 100 n/100ml.



Localisation des sources de pollution sur la zone d'étude

Historique des classements			
2017	2018	2019	2020

Classement selon la directive 2006/7/CE en vigueur à partir de la saison 2013

Excellent Bon Suffisant
 Insuffisant Insuffisant de prélèvements Site non classé
 Non suivi

A partir de la saison balnéaire 2013, le mode de calcul du classement est modifié en application de la directive européenne 2006/7/CE. [Pour en savoir plus](#)

Inventaire des sources de pollution et mesures de gestion

Diagnostic				Propositions prévisionnelles de gestion préventive des pollutions	Propositions prévisionnelles de plan d'action
Activités ou risques potentiels	Causes	Distance / source	Impact	Mesures de gestion/Procédures	Mesures de réduction des pollutions
STEP Cramans	Rejets non conformes vers le milieu naturel	Env. 10 km	Impact fort	1- Si fuite d'assainissement constatée : analyse de la qualité bactériologique rapide 2- fermeture baignade si mauvaise qualité bactériologique	Diagnostic de la station
Réseaux assainissement Cramans	Entrées d'eaux claires parasites / présence d'anomalies / 20 habitations mal raccordées	Environ 10 km	Impact modéré		Réalisation des travaux préconisés / Établir un courrier d'information sur les obligations de raccordement
Assainissement camping	Fuite accidentelle des cuves de stockage	100 m	Impact faible	1- appel des pompiers en cas d'accident et confinement de la pollution par des matériaux absorbants 2- analyse de la qualité rapide de l'eau de baignade et fermeture si pollution détectée	Contrôle, vidange et désinfection de la cuve de rétention des EU des sanitaires 1/an
Assainissement non collectif	- Rejets de certaines filières non conformes vers le milieu naturel	A parti de 1 km	Impact modéré		Diagnostiquer en priorité les ANC en bord de Loue Sensibiliser les habitants
Exploitations agricoles	Utilisation intensive ou mauvais stockage des produits phyto.	1 à 10 km	Impact modéré		Diagnostics individualisés / formation des agriculteurs / fiabiliser les stockages, l'utilisation des produits phytosanitaires et la gestion des déchets
Risque routier	Fuite de réservoir de véhicules stationné à proximité	100 m	Impact faible		Mise en place d'un parking matérialisé